



La Ville d'Apt inaugure son nouveau Centre Communal d'Action Sociale



La Ville d'Apt a inauguré les nouveaux locaux de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), situé au 29 place Carnot, le mardi 11 mars.

« Ces nouveaux espaces ne sont pas seulement des murs et des bureaux, ils sont le symbole concret de notre détermination à placer l'humain au cœur de nos préoccupations », a commencé par dire Véronique Arnaud-Deloy, maire d'Apt, lors de l'inauguration des nouveaux locaux du CCAS de la ville.



Le CCAS développe et applique la politique sociale de la Ville d'Apt. Il accompagne et renseigne les administrés dans diverses démarches concernant le handicap, la scolarisation en milieu spécialisé, les personnes âgées, le RSA (Revenu de Solidarité Active), les logements sociaux, ainsi que la garde et l'éducation des enfants. Ses missions relèvent à la fois de l'accès aux droits fondamentaux, du développement de services à la population, de la participation citoyenne, et du bien-être des habitants de la commune et parmi eux, les personnes fragilisées physiquement ou économiquement.

Depuis 2019, la Ville a confié à son CCAS la mission d'apporter des réponses concrètes aux Aptésiens sur bon nombre d'aspects de la vie quotidienne au travers de multiples actions telles que : l'élaboration d'un programme de réussite éducative pour les enfants de 2 à 16 ans habitants le quartier prioritaire et présentant des signes de fragilité, ou encore la mise en œuvre un plan d'actions de lutte contre les enjeux liés au vieillissement de la population avec notamment la prévention de la perte d'autonomie et le lien social. Le CCAS s'est également engagé à agir sur inégalités sociales et territoriales de santé.

Des nouveaux locaux pensés pour tous

« Ces nouveaux locaux ont été choisis avec une exigence fondamentale : l'accessibilité pour tous », explique Véronique Arnaud-Deloy. Le lieu est adapté aux personnes à mobilité réduite et a été aménagé pour garantir la confidentialité des échanges. « Une condition indispensable pour préserver la dignité de chacun », selon la maire. Les équipements informatiques ont également été modernisé pour permettre une gestion plus efficace des dossiers et un gain de temps qui sera réinvesti dans l'accompagnement humain.

Ainsi ont été inaugurés les nouveaux locaux du CCAS d'Apt. « Qu'ils soient le symbole de notre engagement collectif pour une société plus

fraternelle, où personne n'est laissé de côté », a conclut Véronique Arnaud-Deloy.

Apt : une pièce de théâtre met le rôle des aidants en lumière



Ecrit par le 4 avril 2025



Dans le cadre de la Semaine Bleue, qui met à l'honneur les retraités et des personnes âgées du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre, la <u>MSA Alpes-Vaucluse</u>, le comité action sociale <u>AGIRC ARRCO-Paca Corse</u> et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Apt, propose un théâtre-forum sur le thème du rôle des aidants ce mardi 1^{er} octobre.

Un aidant est une personne qui accompagne de façon régulière un proche dans les actes de la vie quotidienne du fait d'une dépendance liée à l'âge, à la maladie et /ou au handicap. La France en compte 11 millions. Et c'est ce rôle qui sera mis à l'honneur ce mardi 1^{er} octobre à la salle des fêtes d'Apt.

'Les Z'aidants' est une saynète mettant en scène une femme âgée en perte d'autonomie et ses deux filles qui prennent soin d'elle. Les comédiens de la <u>Compagnie des Autres</u> mettront en avant les situations problématiques et les difficultés que peuvent rencontrer les aidants et résoudront ces situations, afin de soulager les personnages, avec l'aide du public. L'occasion d'en apprendre plus sur le rôle d'aidant au travers d'échanges ludiques et conviviaux.

La journée nationale des aidants est l'occasion pour la MSA Alpes-Vaucluse d'effectuer une enquête auprès des aidants, pour connaître leurs besoins et recenser les ressources existantes sur le Pays d'Apt. Cet évènement sera l'occasion de restituer la synthèse de cette enquête, et de proposer à tous,



Ecrit par le 4 avril 2025

professionnels et aidants familiaux, de participer à l'élaboration du plan d'action, pour soutenir concrètement les personnes qui apportent une aide à un proche.

'Les Z'aidants'. Mardi 1er octobre. 14h. Entrée libre et gratuite. Salle des fêtes. Place Gabriel Péri. Apt.

Tout l'été, le Min de Cavaillon a fait don de fruits aux pieds des immeubles





Le mercredi 31 juillet marquait la dernière date de l'opération 'Les rendez-vous de l'été', organisée par le <u>Centre Communal d'Action Sociale</u> (CCAS) de la ville, le centre social <u>La Passerelle</u> et la communauté d'agglomération <u>Luberon Monts de Vaucluse</u>.

Ces rendez-vous ont eu lieu tous les mercredi du 15 mai au 31 juillet afin d'animer différents quartiers de la ville de Cavaillon. À nouveau partenaire cette année, et ce depuis trois ans, le <u>Marché d'intérêt national (Min) de Cavaillon</u>, via son grossiste <u>Cavaillon Fruits & légumes</u>, a fourni des fruits frais, principalement locaux, aux habitants afin qu'ils puissent préparer de belles salades... Nul doute que 2025 verra cette initiative reconduite, toujours avec le soutien du Min et des différents acteurs institutionnels.

Fortes Chaleurs : Le CCAS de Sorgues lance un service d'appels

Une liste d'appel a été mise en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les services de la ville de Sorgues.

Durant la période estivale, les personnes inscrites sur cette liste recevront un appel téléphonique du CCAS deux fois dans la semaine. Ce dispositif destiné aux personnes en situation de fragilité face aux fortes chaleurs, permet de leur donner des conseils tout en prenant de leur nouvelles et ainsi diminuer les risques.

Les précautions :

- -Penser à s'alimenter correctement avec légumes et fruits de saison regorgeant d'eau.
- -Évitez la déshydratation en buvant régulièrement de l'eau
- -Ne pas boire d'alcool.
- -Aménager son emploi du temps pour éviter les chaleurs et sortir de préférence avant 10h et/ou après 16h.
- -S'habiller avec des vêtements amples et des tenues légères.
- -Eviter les efforts physiques intenses pendant les heures chaudes.
- -Utiliser un brumisateur pour se rafraîchir.
- -Garder les volets clos le jour, ouvrir fenêtres et volets la nuit.
- -En cas de malaise, appeler le 15.



Pour bénéficier de ce dispositif, contacter le CCAS au Tél. 04 90 39 71 45 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Le CCAS de Cavaillon recrute une/un coordinatrice-teur



Ecrit par le 4 avril 2025



Le CCAS de Cavaillon, partenaire de l'antenne de CoDES 84, recherche une/un coordinatriceteur pour animer le programme de réussite éducative (PRE).

Les missions principales de la personne recrutée seront de coordonner le dispositif « programme de réussite éducative » et de favoriser la réussite éducative des enfants cavaillonnais, de 6 à 18 ans, repérés par les professionnels de la communauté éducative et inscrits dans le programme.

Une formation minimum bac +3 dans la filière sociale, politique publique ou diplôme d'Etat du travail



social et/ou éducatif est souhaitée pour accéder au poste. Recrutement contractuel à temps complet jusqu'au 31 décembre 2023, évolutif vers un CDD 3 ans.

Les personnes intéressées doivent transmettre CV et lettre de motivation avant le 14 avril à l'attention de Madame Mercier, directrice du CCAS de Cavaillon, 74 rue du comtat, Centre Actipôle Bât. B, Cavaillon ou par mail <u>administrationgenerale@ccas-cavaillon.fr</u>

Pour en savoir plus, cliquez-ici.

Mazan : l'aventure continue après le premier festival de street-art







Le week-end dernier s'est tenu le 1^{er} festival street-art mazanais, co-organisé par <u>l'Ecole des arts urbains d'Avignon</u> et le centre communal d'action sociale (<u>CCAS</u>). Dès la rentrée scolaire, le CCAS souhaite poursuivre cette collaboration et proposer des ateliers de graff pour les enfants.

Le 1^{er} festival street-art mazanais s'est déroulé samedi 23 et dimanche 24 juillet, en plein cœur du centre ancien de la commune. Petits et grands ont pu s'essayer au graff et profiter des démonstrations de danse hip-hop et de double dutch par les étudiants et professeurs de <u>l'Ecole des arts urbains d'Avignon</u>, coorganisateur de l'évènement avec le centre communal d'action sociale (<u>CCAS</u>).

Un parcours découverte sur smartphone était également mis à disposition du public pour lui permettre d'aller à la rencontre des lieux les plus pittoresques du village.

L'inauguration du festival, qui tend à se pérenniser, a eu lieu en présence de Louis Bonnet, maire de Mazan, <u>Marie-Hélène Morel</u>, vice-présidente du CCAS et de Max Raspail, conseil départemental.



Ecrit par le 4 avril 2025

Le CCAS souhaite poursuivre sa collaboration avec l'Ecole des arts urbains d'Avignon en proposant dès la rentrée scolaire des ateliers graff pour les enfants à partir de 8 ans. Les deux structures tiendront un stand sur la place de la mairie le 3 septembre de 9h à 12h30 à l'occasion de la journée des associations, pour échanger sur les différentes activités prévues.



Le CCAS souhaite poursuivre sa collaboration avec l'Ecole des arts urbains d'Avignon en proposant dès la rentrée scolaire des ateliers graff pour les enfants à partir de 8 ans © Hubert Tabutiaux

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 04 90 69 52 55.

J.R.

Le Crédit Municipal d'Avignon et ses partenaires sociaux au service de l'insertion



Ecrit par le 4 avril 2025



Les 'journées CCMA' (Caisse de Crédit Municipal d'Avignon) se sont déroulées il y a peu. Objectif ? Echanger avec les partenaires sociaux sur les missions de l'établissement et sur l'insertion.

La CCMA, sous la direction de Jean-Dominique Faedda, est le descendant direct des Monts de Piété. Celui d'Avignon est le plus ancien en France avec plus de 400 ans d'existence. L'établissement poursuit encore aujourd'hui son activité de service public avec le prêt sur gages, ce qui explique son caractère d'établissement public communal de crédit et d'aide sociale.

En parallèle, le <u>Crédit Municipal d'Avignon</u>, avec <u>Philippe Blanc</u> en tant que directeur adjoint, exerce une activité bancaire classique avec la gestion des comptes bancaires pour les particuliers, le financement de prêts à la consommation et de rachats de crédit. L'établissement compte 45 partenaires dont de nombreux CCAS (Centre communal d'action sociale) ou d'autres structures comme le <u>Secours Catholique</u>, l'<u>UDAF30</u>, l'association de consommateurs <u>CLCV</u> ou la <u>Mission locale jeunes du Grand Avignon</u>.

Un partenariat pour l'insertion des jeunes précaires

La dernière réunion a ainsi permis de mettre en exergue les difficultés de certains jeunes en précarité pour ouvrir un compte. <u>Isabelle Gineste</u>, directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, attire l'attention sur le fait que pour percevoir des aides, notamment le PACEA jeunes (Parcours contractualisé



d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), un dossier doit être constitué avec nécessité d'une domiciliation bancaire pour effectuer le versement de l'aide. La difficulté réside dans le refus des banques d'ouvrir des comptes bancaires pour ces jeunes sans revenus.

Un partenariat avec le Crédit Municipal a été mis en place, permettant ainsi l'ouverture de comptes bancaires et le déblocage de situations dramatiques. Ce partenariat a été encouragé par les élus locaux qui administrent la Mission locale et le Crédit Municipal et notamment <u>Isabelle Portefaix</u>, adjointe au maire d'Avignon. Une convention de partenariat avec le Crédit Municipal existe aussi pour les mineurs étrangers non accompagnés gérés par le Conseil départemental.

Lire aussi: Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon: ensemble pour l'insertion durable

Le Droit au compte

Gilles Duquénois, directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, a tenu à rappeler la procédure de Droit au compte. Celle-ci permet à une personne qui s'est vu refuser l'ouverture d'un compte bancaire de saisir la Banque de France. Cette dernière désigne un établissement bancaire qui aura l'obligation d'ouvrir un compte bancaire fonctionnant avec des conditions particulières et des services minimums gratuits. Ce recours auprès de la BDF peut se faire en ligne sur le site internet, sur place ou par courrier. Il suffit de compléter un imprimé spécifique, ne pas posséder de compte bancaire et produire un justificatif d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile récent, ou à défaut un certificat d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur. Par ailleurs, l'établissement bancaire qui refuse l'ouverture a l'obligation de proposer de s'occuper des démarches auprès de la BDF.

CCAS du Pontet, d'Orange, Secours Catholique...

Le microcrédit est une solution qui permet aux personnes ne pouvant pas accéder aux crédits classiques de financer des besoins indispensables à leur insertion sociale ou professionnelle. Les partenaires sociaux sont unanimes sur l'utilité du dispositif. Le CCAS du Pontet donne l'exemple d'un financement de la réparation d'un véhicule nécessaire pour une promesse d'embauche. Le Secours catholique évoque le financement d'un permis de conduire. Le CCAS d'Orange indique qu'en relation avec le Crédit Municipal, il suit également un dossier impayé afin d'accompagner la personne. La dispositif peut également servir pour régler des frais médicaux (frais dentaires,...) ou la réparation ou l'achat d'une machine à laver.

Le Microcrédit personnel accompagné a été mis en œuvre par le Crédit Municipal d'Avignon il y a 5 ans. Cependant, le prêt sur gage depuis 1610, représente déjà une forme de microcrédit. Le montant moyen est de 600€. Le montant prêté dépend de la valeur estimée de l'objet déposé en gage au Crédit Municipal. La personne récupère son objet lorsqu'elle rembourse le prêt. Elle peut choisir de prolonger le prêt en réglant uniquement les intérêts. Le prêt d'argent est immédiat après estimation de l'objet et peut être versé en espèces jusqu'à 3000€.



Aller au-delà de la commune

Les CCAS gèrent uniquement les demandes des administrés de la commune ce qui pose un problème pour ceux qui dépendent de CCAS de communes non partenaires. Pour le Crédit Municipal, la solution réside dans le partenariat avec des associations couvrant une zone plus large que le territoire communal. C'est ce qui est possible, notamment avec le Secours Catholique et l'UDAF30.

Les partenaires sociaux prennent en charge les demandes de microcrédit et recueillent les pièces nécessaires. Les demandes sont transmises au Crédit Municipal pour validation. Tous félicitent la réactivité du Crédit Municipal dans le rendu des décisions. Le partenaire social peut être sollicité en cas de problème. Le CCAS de Morières rembourse les ¾ des intérêts du prêt à la fin du prêt lorsqu'il est remboursé.

Offre spécifique pour clients fragiles

Dans le cadre de l'inclusion bancaire, une proposition d'offre spécifique de services doit être proposée aux clients fragiles financièrement. L'offre prévoit un montant mensuel de frais de tenue de compte plafonné à 3€. Pour les clients qui acceptent cette offre, le montant des frais d'incidents et plafonné à 20€ par mois ou 200€ par an. Ceux qui n'ont pas accepté l'offre voient ces frais plafonnés à 25€ par mois.

Cependant, certains clients n'acceptent pas cette offre, car ils veulent conserver la possibilité d'utiliser un découvert ou une carte bancaire classique plutôt que celle à autorisation systématique du compte. Cette offre est toutefois temporaire, un retour à des services bancaires classiques est réalisé dès l'amélioration de la situation du client.

Un 'Comité départemental de l'inclusion bancaire'

Le Crédit Municipal va prochainement proposer un 'Point conseil budget' dans ses locaux à Avignon avec l'UDAF30 et à l'agence d'Arles avec l'association CLCV. L'objectif est notamment de donner des conseils en gestion budgétaire pour éviter les incidents, les frais et prévenir des situations de surendettement.

Par ailleurs, M. Duquénois créera au 1^{er} semestre 2022 un 'Comité Départemental de l'inclusion bancaire'. Ce comité regroupera des représentants des PCB, CCAS, du Comité Local des Banques. Il se réunira deux fois par an, afin d'échanger sur les mesures mises en place pour répondre à la fragilité financière et des difficultés rencontrées ou des perspectives d'amélioration, afin d'en informer l'Observatoire de l'inclusion bancaire.